

RCS : LONS LE SAUNIER

Code greffe : 3902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 80332

Numéro SIREN : 438 456 782

Nom ou dénomination : A.L.D. CONSTRUCTION BOIS

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/003329

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
LONS LE SAUNIER

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/003329**
n° de gestion : **2005B80332**
n° SIREN : **438 456 782 RCS Lons-le-Saunier**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lons Le Saunier certifie avoir procédé le 29/08/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

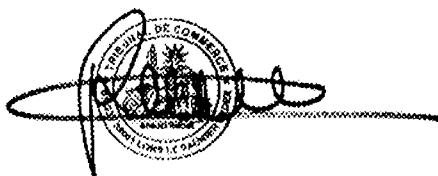
A.L.D. CONSTRUCTION BOIS - Société à responsabilité limitée
Zac Bel Air 39600 Port-lesney -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



379399

3329

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL ALD CONSTRUCTIONS BOISDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise Zone d'Activité Bel Air 39600 PORT LESNEYDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 3 8 4 5 6 7 8 2 0 0 0 3 8Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2017

						Exercice N clos le, 31/12/2017			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB			AC		
		Frais de développement *		CX			CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	64 610		AG	56 267 8 342	
		Fonds commercial (1)		AH	5 335		AI	5 335	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ			AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL			AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	32 567		AO	15 077 17 489	
		Constructions		AP	162 575		AQ	148 676 13 898	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	747 522		AS	668 943 78 579	
		Autres immobilisations corporelles		AT	419 396		AU	346 886 72 509	
		Immobilisations en cours		AV			AW		
		Avances et acomptes		AX			AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (y compris celles pour la méthode de mise en équivalence)		CU	72 200		CV	72 200	
		Autres participations		BB	1 680		BC	1 680	
		Créances rattachées à des participations		BD			BE		
		Autres titres immobilisés		BF	6 006		BG	6 006	
		Prêts		BH	8 120		BI	8 120	
		Autres immobilisations financières*							
TOTAL (II)				BJ	1 520 013		BK	1 235 851 284 161	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	361 070		BM	361 070	
		En cours de production de biens		BN	75 600		BO	75 600	
		En cours de production de services		BP	15 200		BQ	15 200	
		Produits intermédiaires et finis		BR			BS		
		Marchandises		BT			BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	4 205		BW	4 205	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	964 839		BY	78 657 886 182	
		Autres créances (3)		BZ	78 103		CA	78 103	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB			CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	402		CE	402	
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	137 735		CG	137 735		
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	12 950		CI	12 950		
	TOTAL (III)		CJ	1 650 108		CK	78 657 1 571 451		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	3 170 122		1A	1 314 509 1 855 613	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP			(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :			Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ALD CONSTRUCTIONS BOIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 77 680)			DA	77 680	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	4	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	7 768	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 024 107	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	75 581	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 185 140	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	8 034	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	30 406	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	17 372	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	363 850	
	Dettes fiscales et sociales			DY	249 244	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	1 563	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	670 472		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 855 613		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	653 098
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	972	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ALD CONSTRUCTIONS BOIS						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	41 916	FB		FC	41 916	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	3 985 807	FH		FI	3 985 807	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 027 724	FK		FL	4 027 724	
	Production stockée*					FM	(35 745)	
	Production immobilisée*					FN	20 000	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	81 436	
	Autres produits (1) (11)					FQ	105	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 093 520
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 889 343	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	28 414	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	964 704	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	33 537	
	Salaires et traitements*					FY	632 144	
	Charges sociales (10)					FZ	327 827	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	72 155
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	67 299
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	54	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 015 481
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	78 038	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 115	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	4 115	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 111)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	73 927	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ALD CONSTRUCTIONS BOIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	3 400	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	3 400	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 243	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 370	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 613	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(213)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(1 867)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 096 924	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 021 343	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	75 581	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	75 834
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	78 121
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	18 013
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	18 013
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 243			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			2 370			
Produits des cessions d'éléments d'actif				3 400		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ALD CONSTRUCTIONS BOIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 855 613 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 75 581 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/03/2018 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
12 & 24 MOIS
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Au vu des niveaux de résultats d'exploitation dégagés et du CA, aucune dépréciation n'est à constater au titre de l'exercice.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 40 814 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 336			5 336
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 290	4 320		64 610
Immobilisations incorporelles	65 626	4 320		69 946
- Terrains	32 567			32 567
- Constructions sur sol propre		4 118		4 118
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	154 404	4 053		158 457
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	739 536	37 329	29 342	747 523
- Installations générales, agencements aménagements divers	192 366	24 300		216 666
- Matériel de transport	174 978	7 937	838	182 076
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 362		18 708	20 654
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 333 213	77 737	48 889	1 362 061
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	36 680	37 200		73 880
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	15 196	1 300	2 370	14 126
Immobilisations financières	51 876	38 500	2 370	88 006
ACTIF IMMOBILISE	1 450 715	120 557	51 259	1 520 014

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	4 320	77 737	38 500	120 557
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	4 320	77 737	38 500	120 557
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		48 889	2 370	51 259
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		48 889	2 370	51 259

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	5 336
Éléments reçus en apport	
Total	5 336

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL LC BETON MACONNERIE 39330 PORT LESNEY	40 000	33 524	80,00	-22 874
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS CRONOS 25000 BESANÇON	60 000	9 123	25,00	11 775

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	57 200	57 200			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	15 000	15 000			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	49 805	6 463		56 268
Immobilisations incorporelles	49 805	6 463		56 268
- Terrains	11 963	3 114		15 077
- Constructions sur sol propre		391		391
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	143 287	4 998		148 285
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	664 556	33 729	29 342	668 943
- Installations générales, agencements aménagements divers	150 776	8 057		158 833
- Matériel de transport	154 250	13 989	838	167 400
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 947	1 415	18 708	20 654
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 162 780	65 693	48 889	1 179 584
ACTIF IMMOBILISE	1 212 584	72 156	48 889	1 235 852

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 071 701 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 680		1 680
Prêts	6 006		6 006
Autres	8 120		8 120
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	964 840	964 840	
Autres	78 104	78 104	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 951	12 951	
Total	1 071 701	1 055 894	15 806
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INT.COUR.S/PRETS	1 006
CLIENTS FACT. A ETABLIR	3 252
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	2 000
Total	6 258

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 77 680,00 Euro décomposé en 7 768 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 768	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 768	10,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
GOUGET Philippe 39110 LEMUY	99,98	7 767,00
GOUGET Ange 39110 LEMUY	0,01	1,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 653 100 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	973	973		
- à plus de 1 an à l'origine	7 062	7 061		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	29 990	29 990		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	363 850	363 850		
Dettes fiscales et sociales	249 244	249 244		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 981	1 981		
Produits constatés d'avance				
Total	653 100	653 099		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	9 250			
(**) Dont envers les associés	417			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	8 538
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	11
BANQUES INTERETS COURUS	973
ETAT AUTRES CH. A PAYER	10 294
Total	19 816

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	12 951		
Total	12 951		

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				341 432	341 432
Cumul exercices antérieurs				82 591	82 591
Dotations de l'exercice				75 835	75 835
Amortissements				158 426	158 426
Cumul exercices antérieurs					
Exercice					
Redevances payées				158 426	158 426
A un an au plus				72 859	72 859
A plus d'un an et cinq ans au plus				110 417	110 417
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				183 276	183 276
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				75 835	75 835

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

L'entreprise cotise à la Caisse PRO BTP qui verse directement aux salariés l'indemnité de départ à la retraite, pour les ouvriers.
Pour le personnel Cadres et Etam, l'entreprise cotise à la Caisse SMABTP VIE, qui rembourse à l'entreprise les indemnités de départ à la retraite versées aux salariés.

A.L.D. CONSTRUCTION BOIS

SARL au capital de 77 680 €

Siège social : Zone d'Activité Bel Air – 39600 PORT LESNEY

R.C.S. LONS LE SAUNIER 438 456 782

AFFECTATION DU RESULTAT

de l'exercice clos le 31/12/2017

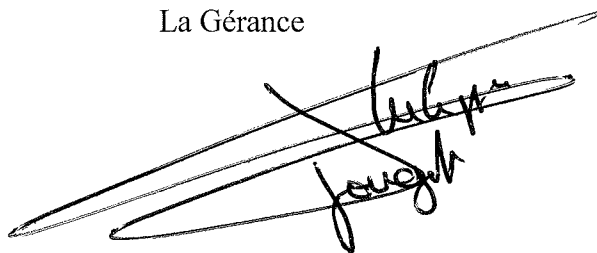
Résolution proposée à l'assemblée générale du 20 juin 2018

L'assemblée générale décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice au compte autres réserves.

Vote de l'assemblée : Troisième résolution

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



GESCOREC AUDIT

Société de Commissaires aux Comptes

A.L.D. CONSTRUCTION BOIS

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 77 680 €

ZAC Bel'Air

39600 PORT LESNEY

438 456 782 RCS LONS LE SAUNIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2017

Aux Associés,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société ALD CONSTRUCTION BOIS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous signalons que les tableaux prévus au I de l'article D.441-4 du code de commerce concernant les délais de paiement n'ont pas été joints au rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Salins les Bains
Le 04 Juin 2018

GESCOREC AUDIT
Christian PASTEUR
Commissaire aux comptes
Mandataire social chargé du dossier

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	64 610	56 268	8 343	10 485
Fonds commercial (1)	5 336		5 336	5 336
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	32 567	15 077	17 490	20 604
Constructions	162 575	148 676	13 899	11 117
Installations techniques, matériel et outillage industriels	747 523	668 943	78 579	74 980
Autres immobilisations corporelles	419 397	346 887	72 510	63 733
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	72 200		72 200	35 000
Créances rattachées aux participations	1 680		1 680	1 680
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 006		6 006	6 006
Autres immobilisations financières	8 120		8 120	9 190
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 520 014	1 235 852	284 162	238 131
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	361 070		361 070	389 485
En-cours de production (biens et services)	90 800		90 800	126 545
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 206		4 206	7 284
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	964 840	78 658	886 182	643 762
Autres créances	78 104		78 104	84 483
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	403		403	400
Disponibilités	137 736		137 736	73 577
Charges constatées d'avance (3)	12 951		12 951	14 316
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 650 109	78 658	1 571 451	1 339 852
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 170 123	1 314 510	1 855 613	1 577 983
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	77 680	77 680
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4	4
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 768	7 768
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 024 107	1 088 887
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	75 581	-64 780
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 185 141	1 109 560
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 034	16 926
Emprunts et dettes financières diverses (3)	30 407	71
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	17 372	3 468
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	363 850	245 765
Dettes fiscales et sociales	249 244	202 192
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 564	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	670 472	468 423
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 855 613	1 577 983
(1) Dont à plus d'un an (a)		7 051
(1) Dont à moins d'un an (a)	653 099	457 903
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	973	625
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	41 917		41 917	87 107
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 985 807		3 985 807	2 717 848
Chiffre d'affaires net	4 027 724		4 027 724	2 804 954
Production stockée			-35 745	72 255
Production immobilisée			20 000	
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			81 436	30 501
Autres produits			105	3 797
Total produits d'exploitation (I)			4 093 521	2 911 508
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 889 344	1 289 633
Variations de stock			28 415	-9 163
Autres achats et charges externes (a)			964 704	623 328
Impôts, taxes et versements assimilés			33 537	52 817
Salaires et traitements			632 144	630 829
Charges sociales			327 828	321 905
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			72 156	67 902
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			67 299	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			55	2
Total charges d'exploitation (II)			4 015 482	2 977 253
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			78 039	-65 745
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				1 231
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4	6
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			4	1 238
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 115	2 849
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			4 115	2 849
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 111	-1 611
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			73 928	-67 356

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	3 400	780
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	3 400	780
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 244	737
Sur opérations en capital	2 370	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 614	737
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-214	43
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 867	-2 533
Total des produits (I+III+V+VII)	4 096 925	2 913 525
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 021 344	2 978 305
BENEFICE OU PERTE	75 581	-64 780
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	75 835	71 136
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ALD CONSTRUCTIONS BOIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 855 613 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 75 581 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/03/2018 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
12 & 24 MOIS
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Au vu des niveaux de résultats d'exploitation dégagés et du CA, aucune dépréciation n'est à constater au titre de l'exercice.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les travaux en cours sont valorisés au prix de vente selon le % d'avancement.

le montant du stock de matières premières au 31/12/17 s'élève à 360 510€
le montant des travaux en cours de biens : 75600€
le montant des travaux en cours de services : 15200€

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 40 814 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les

Règles et méthodes comptables

sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 336			5 336
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 290	4 320		64 610
Immobilisations incorporelles	65 626	4 320		69 946
- Terrains	32 567			32 567
- Constructions sur sol propre		4 118		4 118
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	154 404	4 053		158 457
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels	739 536	37 329	29 342	747 523
- Installations générales, agencements aménagements divers	192 366	24 300		216 666
- Matériel de transport	174 978	7 937	838	182 076
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 362		18 708	20 654
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 333 213	77 737	48 889	1 362 061
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	36 680	37 200		73 880
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	15 196	1 300	2 370	14 126
Immobilisations financières	51 876	38 500	2 370	88 006
ACTIF IMMOBILISE	1 450 715	120 557	51 259	1 520 014

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	4 320	77 737	38 500	120 557
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	4 320	77 737	38 500	120 557
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		48 889	2 370	51 259
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		48 889	2 370	51 259

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	5 336
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	5 336

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL LC BETON MACONNERIE 39330 PORT LESNEY	40 000	33 524	80,00	-22 874
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS CRONOS 25000 BESANCON	60 000	9 123	25,00	11 775

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	57 200	57 200			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	15 000	15 000			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	49 805	6 463		56 268
Immobilisations incorporelles	49 805	6 463		56 268
- Terrains	11 963	3 114		15 077
- Constructions sur sol propre		391		391
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	143 287	4 998		148 285
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	664 556	33 729	29 342	668 943
- Installations générales, agencements aménagements divers	150 776	8 057		158 833
- Matériel de transport	154 250	13 989	838	167 400
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 947	1 415	18 708	20 654
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 162 780	65 693	48 889	1 179 584
ACTIF IMMOBILISE	1 212 584	72 156	48 889	1 235 852

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 071 701 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 680		1 680
Prêts	6 006		6 006
Autres	8 120		8 120
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	964 840	964 840	
Autres	78 104	78 104	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 951	12 951	
Total	1 071 701	1 055 894	15 806
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INT.COUR.S/PRETS	1 006
CLIENTS FACT. A ETABLIR	3 252
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	2 000
Total	6 258

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 77 680,00 Euro décomposé en 7 768 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 768	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 768	10,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
GOUGET Philippe 39110 LEMUY	99,98	7 767,00
GOUGET Ange 39110 LEMUY	0,01	1,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 653 100 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	973	973		
- à plus de 1 an à l'origine	7 062	7 061		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	29 990	29 990		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	363 850	363 850		
Dettes fiscales et sociales	249 244	249 244		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 981	1 981		
Produits constatés d'avance				
Total	653 100	653 099		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	9 250			
(**) Dont envers les associés	417			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	8 538
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	11
BANQUES INTERETS COURUS	973
ETAT AUTRES CH. A PAYER	10 294
Total	19 816

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	12 951		
Total	12 951		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	183 276
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>empr c/c 36500€ solde 31/12/17</i>	7 051
Autres engagements donnés	7 051
Total	190 327
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

EMPRUNT CIC 36500€ : gage sur véhicule pour 7051€

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
<i>caution cic</i>	109 322
Avals et cautions	109 322
Autres engagements reçus	
Total	109 322
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Autres informations

	Terrains	Constructions	Matériel Outils	Autres	Total
Valeur d'origine				341 432	341 432
Cumul exercices antérieurs				82 591	82 591
Dotations de l'exercice				75 835	75 835
Amortissements				158 426	158 426
Cumul exercices antérieurs					
Exercice					
Redevances payées				158 426	158 426
A un an au plus				72 859	72 859
A plus d'un an et cinq ans au plus				110 417	110 417
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				183 276	183 276
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				75 835	75 835

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

L'entreprise cotise à la Caisse PRO BTP qui verse directement aux salariés l'indemnité de départ à la retraite, pour les ouvriers.
Pour le personnel Cadres et Etam, l'entreprise cotise à la Caisse SMABTP VIE, qui rembourse à l'entreprise les indemnités de départ à la retraite versées aux salariés.